

# L'histoire de l'école

**1835** : M BESNIER, le curé de Nort sur Erdre s'était entretenu avec Mr ANGEBAULT, le supérieur de la congrégation des Sœurs de l'instruction chrétienne de Saint Gildas des Bois, au sujet d'un projet d'école. Ce projet fut accordé et une école de filles fut ouverte le 20 Janvier 1836. Deux religieuses furent chargées de faire la classe.

**1837** : L'école est déplacée au sud-est du champ de foire de Nort sur Erdre pour des raisons de sécurité. Le 1<sup>er</sup> Novembre, les sœurs entrent dans leur nouvelle demeure.

**1842** : L'école fondée comme école libre devient école publique. [\[1\]](#)

**06 Octobre 1888** : Une école maternelle libre fut ouverte par les sœurs de Saint Eloi et Rose Marie, dans un local situé à quelques pas de l'école publique de filles. Les 2 maisons se réunirent pour en faire une seule, sous l'autorité d'une sœur.

**21 Novembre 1901** : Le conseil a voté la suppression de l'école publique congréganiste. Dès le 03 Mars 1902, une école libre fut ouverte dans les 1ers locaux mais elle fût fermée en Novembre 1903 pour cause de papiers non en règle.

**Dès 1903** : Le curé de Nort sur Erdre acheta, au nom de Melle CREPIN de SAINT GEORGES de grands magasins situés sur le boulevard du bassin. Une dame, dont on ne connaît pas l'identité, offrit une partie de son parc contigüe à ses magasins et longeant le boulevard. En ce lieu furent construites 4 classes et 1 préau.

**1939-1945** : La guerre marqua une coupure dans l'histoire de l'école. Les troupes nazies entrent à Nort-sur-Erdre le 19 juin 1940.

A la rentrée 1940, l'école St Michel non occupée par les nazis, s'est fait un devoir de se serrer pour offrir deux classes à l'école chrétienne des filles dont le local était, en partie, pris comme logement de troupes.

En 1945 – 1946, on compte 240 élèves et en 1957-1958, 298 élèves.

**Jusqu'en 1969** : La direction de l'établissement catholique Sainte Jeanne d'Arc de Nort sur Erdre était assurée par les sœurs de Saint Gildas des Bois avant d'être reprise par la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.

**A partir de 1977** : Mise en place de la mixité, les collégiennes vont à St Michel et les écoliers viennent à Ste Jeanne d'Arc.

**En 2009** : Devant un nombre toujours croissant d'élèves, il est décidé d'aménager de nouveaux locaux pour la maternelle.

**Juin 2010** : La construction a commencé sur l'emplacement du plateau sportif du collège St Michel.



L'ouverture a eu lieu début septembre 2011 pour la rentrée des classes.

Le bâtiment est constitué de 8 classes, 3 salles de motricité, un grand hall d'accueil, 4 toilettes enfants, 1 toilette adultes, 2 pièces pour 1 secrétariat et le bureau du chef d'établissement et 1 grande cour aménagée.

**En Juillet 2017** : Toute l'école élémentaire déménage du site historique 40 rue de la Paix au 22 boulevard de la Gare dans les bâtiments du collège Saint Michel.

[\[1\]](#) Les écoles fondées ou entretenues par les communes, les départements ou l'Etat sont appelées écoles publiques. Les écoles fondées ou entretenues par des particuliers ou des associations prennent le nom d'écoles libres.